

Les élu.es des personnels d'éducation  
et d'enseignement  
au conseil d'administration  
du collège Saint-Exupéry  
Collège provisoire  
Cours des Maréchaux  
75012 Paris

A

Mme la Directrice académique  
des Services de l'Éducation Nationale  
du Val de Marne

S/c de Mme la Principale  
du collège Saint-Exupéry

Paris,  
le 27 novembre 2023,

Madame la Directrice académique  
des Services de l'Éducation Nationale,

Nous tenons à exprimer notre étonnement et notre colère quant à la manière dont peut être menée la politique d'inclusion scolaire à l'échelle de notre établissement.

Les difficultés que nous avons mises en exergue dans de nombreux courriers qui vous ont été adressés l'année passée ainsi que les années précédentes subsistent, persistent, s'amplifient, avec malheureusement toujours les mêmes moyens minimaux.

Cette année les quatre AESH affectées au collège sont en nombre tout à fait insuffisant pour prendre en charge les élèves qui ont une notification MDPH, au nombre de 20.

Pour faire disparaître les difficultés que vous rencontrez à recruter des collègues AESH, il semble que vous ayez trouvé la solution : affecter plusieurs élèves inscrits dans la même classe à une seule AESH. Ainsi sur la totalité de leur service, les AESH peuvent avoir à accompagner jusqu'à 6 élèves répartis sur 3 classes différentes, des classes surchargées avec 29,3 élèves en moyenne...

Il est tout à fait surréaliste d'envisager ce type de disposition quand, sur le terrain, au quotidien, nous mesurons les difficultés de nos élèves en situation de handicap. Au mieux, à l'heure actuelle, ces élèves ne peuvent bénéficier que de 7 ou 8 heures d'accompagnement.

Il est tout à fait impossible qu'un.e AESH puisse suivre deux enfants dans le même temps. Et celles et ceux qui prétendent le contraire n'ont pas idée de la réalité du terrain.

Le métier d'AESH a subi ces dernières années une telle dégradation, à la fois dans le discours politique, mais aussi dans les conditions de travail sur le terrain que vous ne pouvez recruter à la hauteur de nos besoins. Rappelons qu'il y a encore 5 ans, un AESH ne suivait au maximum que deux élèves : comment a-t-on pu en si peu de temps diluer les moyens et dégrader à ce point leurs conditions de travail ?

C'est pourquoi les élu.es des personnels d'éducation et d'enseignement au conseil d'administration de notre collège vous demandent de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour permettre à chaque enfant d'être accompagné individuellement. Et pour cela, une réelle politique de recrutement doit être mise en place, une politique qui prenne en compte une juste rémunération de ce travail et une formation planifiée.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice académique, l'expression de nos sentiments respectueux.

Les élu.es des personnels d'éducation et d'enseignement  
au conseil d'administration du collège Saint-Exupéry